

La communion aux malades

Publié le 29 novembre 2023 · Abbé Jean-Baptiste Guyon · 4 min de lecture



L'Eucharistie vient à ceux qui ne peuvent pas venir à Elle.

Par la visite du prêtre à domicile, un réel réconfort moral et spirituel est apporté aux malades.

Fréquente aux premiers siècles de chrétienté, la pratique de la communion sacramentelle a largement évolué au fil du temps avant de retrouver une actualité nouvelle avec le Pape saint Pie X.

Ainsi aux VII^e et VIII^e siècles, tant en Occident qu'en Orient, les chrétiens les plus observants se contentèrent de communier trois fois l'an : à Pâques, à la Pentecôte et à Noël. En 1215, le quatrième concile du Latran dut même imposer l'obligation de la confession annuelle et de la communion pascale. On conçoit que, dans ces conditions, les bien-portants absents ne communiaient pas, seuls les mourants recevaient le viatique.

En France, dans le renouveau spirituel et pastoral qui a marqué le XVII^e siècle, le réconfort moral des malades s'imposa davantage à la communauté paroissiale. Le Rituel, promulgué par le pape Paul V en 1614, offrait un formulaire liturgique développé pour la visite des malades. Les curés eurent à cœur de leur permettre de communier au moins à Pâques, mais l'usage prévalut dans les paroisses les plus observantes de visiter systématiquement tous malades, trois ou quatre fois l'an, rarement plus, pour les confesser et leur donner l'eucharistie. C'est d'ailleurs ce que rappelle le Rituel (titre 4, chap. 4 n° 3) : le curé de paroisse doit exhorter les malades à communier

surtout à l'approche d'une grande fête et il ne refusera pas de s'acquitter lui-même de ce service.

C'était encore la pratique, dans la plupart des paroisses de France, il y a une cinquantaine d'années. La Pentecôte étant souvent délaissée, en raison de sa proximité relative de Pâques, la double visite pastorale était généralement fixée à Pâques et à Noël, auxquelles on ajoutait souvent l'Assomption et la Toussaint. En dehors de ces dates, où les malades devaient être à jeun depuis minuit, même de médecine, le curé, dont c'était le privilège, ne portait l'eucharistie qu'aux mourants en viatique. C'est d'ailleurs autour du viatique que s'est élaboré le rite de la communion des malades.

En Bretagne, dans les années 1930, le prêtre allait encore au chevet du malade en surplis et étole, accompagné d'un enfant portant une lanterne surmontée d'une clochette et, à son passage, les fidèles se mettaient à genoux sur les bords du chemin. Quand il arrivait à la maison du malade, tous les voisins étaient là pour l'accueillir, il continua à en aller ainsi quand le prêtre dut prendre le volant de sa voiture pour se déplacer. Celle-ci arborait parfois un fanion eucharistique.

Comme pour toute visite importante, la venue du prêtre portant les Saintes Espèces ne doit pas être improvisée du côté du malade. Spirituellement bien sûr, il convient de s'y préparer par la prière et l'examen de conscience précédant une éventuelle confession, mais il existe une préparation matérielle immédiate qui n'est pas à négliger.

Ainsi, on doit préparer dans la chambre du malade, suivant les prescriptions du Rituel, une table recouverte d'une nappe blanche où l'on pourra déposer décemment le Saint-Sacrement. Il est encore souhaitable de préparer un crucifix entouré de deux cierges, un vase contenant de l'eau, et dans la mesure du possible, on peut orner le lieu, avec des fleurs par exemple.

Bien évidemment, par égard pour le Saint-Sacrement, les personnes présentes auront à cœur de manifester par l'attitude qui convient leur grande vénération de l'eucharistie, évitant toute conversation inutile ou nuisance sonore qui nuirait au recueillement du malade : qu'on n'oublie pas à cet égard – comme à l'église d'ailleurs – de mettre en mode silencieux son portable, ni d'éteindre son poste de radio ou de tv !

Au départ du prêtre, – qu'il n'est pas interdit de dédommager de ses frais kilométriques étant donné que les voitures ne roulent pas encore à l'eau bénite – le malade aura à cœur de poursuivre son action de grâces, remerciant Dieu des grâces insignes reçues dans cette communion à domicile.

Prière du prêtre entrant dans la maison du malade qu'il visite

Pax huic domui. – Et omnibus habitantibus in ea. Paix à cette maison. – Et à tous ceux qui l'habitent.

Exaucez-nous, Seigneur, Père Saint, Dieu éternel et tout-puissant, et daignez envoyer des Cieux votre saint ange, pour qu'il garde tous ceux qui habitent dans cette demeure, qu'il les entoure et les protège, qu'il les visite et les défende. Par le Christ notre Seigneur. Amen.

Source : Le Sainte Anne

Source : laportelatine.org/spiritualite/la-communion-aux-malades
© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France